

ALPES Depuis 2018, les usagers de la montagne sont invités à témoigner de leur rencontre avec un chien de protection

Patou : ce que dit l'enquête pour mieux le connaître

“Mon expérience avec les chiens de protection” permet de récolter des données sur les rencontres entre pratiquants des activités de pleine nature et patous.

■ **Une initiative lancée en Savoie, puis étendue**

L'enquête a été initiée en 2018 par la Société d'économie alpestre de Savoie (SEA 73) et l'Agence alpine des territoires (Agate) dans les départements de la Savoie et des Hautes-Alpes. Jusqu'alors, les témoignages de rencontres avec les chiens de troupeaux étaient uniquement négatifs et souvent imprécis.

Face au nombre conséquent de retours, la démarche a été étendue à toute la région Auvergne-Rhône-Alpes au printemps 2019.



Le patou défend le troupeau face au loup, mais sa rencontre avec des randonneurs peut être délicate.

Archives photo Le DL/Ghislaine GERBELO

■ **Quel est l'enjeu ?**

De nombreux chiens de protection sont apparus ces dernières années pour protéger les troupeaux face à la prédation croissante du loup. Dans les alpages, leur présence pose dans le même temps un certain nombre de problèmes aux pratiquants des activités de pleine nature.

L'enjeu de l'enquête “Mon expérience avec les chiens de protection” est donc de collecter un maximum d'informations afin d'améliorer la cohabitation entre les activités des éleveurs et les pratiques de tous ceux qui fréquentent la montagne.

■ **Qui a répondu l'an dernier ?**

Les derniers résultats consolidés sont issus de la collecte de 2019, avec 528 témoignages collectés à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. 34 % des répondants étaient seuls au moment de la rencontre avec le chien de protection, 66 % étaient en groupe. 70 % étaient des randonneurs, 13 % des vétérinaires et 9 % des traileurs (autres : 8 %).

■ **Un sentiment de peur... à mettre en perspective**

51 % des personnes ayant répondu jugent les rencontres mauvaises, 22 % les jugent bonnes, 27 % ni bonnes ni mauvaises. Mais attention, le mode de collecte de l'enquête

surreprésente les “mauvaises rencontres”, les personnes ayant eu des soucis avec les patous étant mécaniquement plus sensibles à la problématique -donc à l'enquête- que ceux pour qui la rencontre a été positive ou neutre.

De même, si l'on s'attarde sur le volet des morsures (47 cas sur 528 témoignages), il convient de mettre ces incidents en perspective avec les dizaines de milliers de pratiquants qui fréquentent les pâturages des Alpes chaque week-end.

■ **Une présence qui a une influence sur les activités de pleine nature**

Chez 38 % des répondants, la présence de chiens de troupeau renforce l'attention portée sur le choix des secteurs fréquentés et pour 34 %, il induit une vigilance accrue lors des activités de pleine nature. 5 % des répondants indiquent avoir arrêté la montagne à cause des patous : on peut présumer qu'il s'agit notamment de victimes de morsures.

Et, toujours en signalant le biais de l'enquête, qui attire davantage les pratiquants ayant vécu de mauvaises expériences, 40 % des répondants ont indiqué éprouver un sentiment de colère envers les éleveurs et les bergers.

■ **Un chien qui identifie et se manifeste**

Dans 31 % des cas, le chien de troupeau a grogné, à 33 % il a aboyé, à 11 % il s'est approché et a reniflé, à 6 % il a observé sans s'approcher (autres : 2 %). Dans 9 % des cas, le chien a pincé ou mordu et dans 8 % des cas, il a posé ses pattes sur la personne ou l'a bousculée.

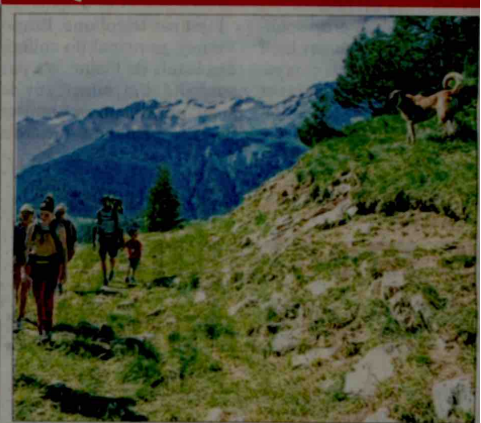
La surprise, pour le chien ou le randonneur, est un élément récurrent dans les “mauvaises rencontres”. La présence du berger, au contraire, rassure les randonneurs.

■ **Et après ?**

L'enquête se prolonge cette année, les éléments que nous venons d'énoncer sont donc à prendre avec prudence. Pour compléter et affiner l'analyse des résultats du questionnaire en ligne, des techniciens observent aussi à la jumelle les rencontres entre les chiens de protection et les pratiquants de la montagne.

Par la suite, le réseau pastoral Auvergne-Rhône-Alpes réalisera une synthèse régionale, “avec éventuellement l'appui d'un chercheur doté de compétences d'analyse sociologique dans l'équipe de travail afin de bien cibler la sensibilisation du public”.

L'ENQUÊTE



Comme le patou, le berger d'Anatolie, autre chien de protection du troupeau contre les attaques du loup, a besoin de se rapprocher pour identifier les randonneurs.

Photo archives Le DL/Bernard CLOUET

Que votre expérience ait été bonne ou mauvaise, chacun est invité à témoigner de sa rencontre avec les patous. Les questions sont précises et portent sur le comportement de la personne et de celui du/des chien(s), la description de la rencontre, le contexte, le ressenti de la personne, etc. Remplir le questionnaire ne

prend que quelques minutes. Randonneurs, trailers, vétérinaires, cavaliers, vacanciers, habitants des espaces pastoraux : chaque témoignage est précieux. Pour 2020, 341 témoignages sont déjà recensés.

► Enquête à retrouver sur Internet : <https://urlz.fr/9Seq>

Cinq choses à savoir face à un patou défendant le troupeau

■ Contourner le troupeau

Pour éviter une mauvaise surprise, la première des choses à faire est de contourner le troupeau.

■ S'identifier, s'arrêter et ne jamais lui tourner le dos

Le patou n'identifie pas l'humain au-delà de six mètres, le randonneur devra se signaler pour faire baisser la tension. La meilleure façon consiste à lui parler calmement. Face à ce chien qui peut atteindre 45 km/h en vitesse de pointe, la tangente n'est pas le meilleur réflexe. Le vététiste devra s'arrêter et mettre un pied au sol. Ne pas faire de mouvements brusques. Éviter les volte-face et tout ce qui peut surprendre le patou. Pour le chien, se retourner et lui tourner le dos équivaut à une invitation à venir vous attraper. Continuer à lui faire face et rester naturel est donc la

meilleure posture à adopter.

■ Créer un obstacle entre lui et vous

Il s'agit là de mettre une distance entre vous et le chien, et d'éviter qu'il rentre dans votre sphère. Le randonneur placera son sac à dos et sa veste devant lui, contre son corps ou tendra ses bâtons entre lui et le chien. Toiser un chien, le regarder fixement dans les yeux relève, comme chez l'humain, de la mise au défi ou de la tentative de séduction. Il est donc conseillé de le regarder selon une vision générale, en fixant plutôt sa croupe.

■ Prudence avec son chien de compagnie

Selon une hypothèse des éthologues, les patous ne reconnaissent pas forcément les petits chiens comme leurs congénères et plusieurs cas d'attaques auraient été consta-

tés (un cas récent en Savoie, entre autres). Il est conseillé aux propriétaires de se renseigner pour connaître les zones où se trouvent des chiens de protection et éviter de s'y hasarder avec leur animal de compagnie. Pour les autres chiens, il est conseillé de les tenir en laisse pour éviter qu'ils ne pénètrent l'aire de protection du troupeau ou s'approchent trop près.

■ Et s'ils sont plusieurs ?

La présence de plusieurs chiens aboyant en meute n'est pas forcément une circonstance aggravante. Le chien a généralement peur de vous et s'il y en a plusieurs, on peut s'en sortir aussi bien. Pour cette espèce canine, la démarche est individuelle et le tempérament est au chacun pour soi. Dans le groupe, pas plus d'un ou deux chiens seraient réellement agressifs.



Parmi les règles à observer face au patou, il ne faut jamais lui tourner le dos, ni le fixer dans les yeux.

Photo archives Le DL/Angélique SUREL